

Rédiger un traité sur la médecine des femmes en 1625 : dans le sillage des *Essais*

S'adresser à une dame noble, sur le ton d'une conversation légère, pour discuter de la conception et la jeunesse d'un enfant, de l'affection des parents, de la ressemblance entre enfant et père (ou mère) : nous voici devant quelques chapitres parmi les plus célèbres des *Essais*. Que Montaigne s'adresse à Diane de Foix, comtesse de Gurson (I, 26), à Louise de la Béraudière, Madame d'Etissac (II, 8) ou à Marguerite d'Aure-Gramont, Madame de Duras (II, 37), il sait conjuguer une amabilité courtoise avec son style franc, dynamique, sinueux et que perce à tout bout de champ une ironie légère et irrévérencieuse en parlant de sujets parfois osés¹. Certes, il n'est pas seul, vers 1570-80, à employer la langue vulgaire pour discuter de la conception : citons des livres à grands succès tels que le premier tome des *Deux Livres de chirurgie* d'Ambroise Paré, paru en 1573, et intitulé *De la generation de l'homme* ; ou la première partie des *Erreurs populaires* de Laurent Joubert, issue en 1578 des presses de Simon Millanges, premier éditeur – deux ans plus tard - des *Essais*². En tant que chirurgien du roi, d'une part, et chancelier de la Faculté de Médecine de Montpellier, d'autre part, ces deux écrivains ont dû bien peser la portée de leurs écrits, et tandis que Paré choisit sagement comme dédicataire le duc d'Uzès, Joubert frôle le scandale en s'adressant à une princesse, Marguerite de Valois, jusqu'à devoir ensuite, dans la réédition de 1579, céder aux préjugés de son époque en lui substituant comme dédicataire le seigneur de Pibrac. Or, si Paré et Joubert ont provoqué un véritable tollé en dévoilant en langue française les mystères de la génération, un simple gentilhomme, qui n'est pas initié au secret médical, est-il à l'abri des détracteurs bien-pensants ? Nous savons que Montaigne se vantera en 1588 : « Je m'ennuye que mes *Essais* servent les dames de meuble commun seulement, et de meuble de sale : ce chapitre me fera du cabinet : J'ayme leur commerce un peu privé » (III.5, 889). Mais dans les chapitres des premiers tomes qu'il dédie à ces trois dames, ne s'est-il pas déjà engagé sur ce terrain³ ?

Les livres de médecine en langue vulgaire, et notamment ceux qui traitent de la génération, continuent à se multiplier à l'aube de la Renaissance et au premier XVII^e siècle, comme nous l'avons démontré ailleurs⁴, mais l'exemple des *Essais* a-t-il aussi, pour sa part, quelques retombées sur la manière dont on écrit en français sur la médecine ? Au niveau de la littérature, certes, nous pourrions citer certains chapitres des *Après-Dinées* de Nicolas de Cholières⁵ ou des *Sérées* de Guillaume Bouchet⁶, qui parlent de conceptions, grossesses, naissances, et ceci dans un style bigarré qui n'est pas sans rappeler les *Essais*. Mais signalons qu'en tant qu'homme de l'art, Bouchet y apporte aussi une culture savante et professionnelle, puisqu'il puise librement dans les tomes médicaux tant anciens que

¹ Nous citons les *Essais* dans l'édition critique par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007.

² Sur les ouvrages de Paré et de Joubert, voir notre livre *Les Traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité. Des « Divers travaux » d'Euchaire Rösslin" (1536) à l'« Apologie" de Louyse Bourgeois sage-femme » (1627)*, Genève, Droz, 2007, p. 135-40, 187-233. Pour une analyse de la stratégie éditoriale de Millanges, qui favorise les auteurs débutants en langue vulgaire, voir George Hoffmann, « Millanges, Simon » dans Philippe Desan (dir.), *Dictionnaire Montaigne*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 1232-36.

³ Nous laissons de côté ici le chapitre I, 29, dédié également à une femme (Diane d'Andoins, comtesse de Grammont), puisqu'il s'agit de la dédicace de l'œuvre d'autrui (les *Sonnets* de La Boétie), ainsi que II, 12 adressée à une princesse sans nom (peut-être Marguerite de Valois).

⁴ Valérie Worth-Stylianou, *Les Traités d'obstétrique*, p. 21-54.

⁵ *Euvres du seigneur de Cholières*, vol. II, *Les Après-Dinées*, Paris, Jean Richer, 1587.

⁶ *Les Sérées*, éd. critique par C.-E. Roybet, vol. I-VI, Genève, Slatkine Reprints, 1969.

contemporains pour alimenter les discussion entre ses protagonistes⁷. Ce qui est plutôt insolite, en revanche, c'est l'influence incontestable des *Essais* sur un livre de médecine.

En 1625, Louis de Serres, médecin dauphinois protestant, âgé d'environ trente-sept ans, et agrégé à Lyon, fait paraître chez Antoine Chard son *Discours de la nature, causes, signes, et curation des empeschemens de la conception, et de la sterilité des femmes*⁸. C'est son deuxième livre, fort différent du premier, qui a paru l'année précédente chez un autre imprimeur lyonnais. *Le Grand Dispensaire medicinal : contenant cinq livres des institutions pharmaceutiques. Ensemble trois livres de la matière médicinale. Avec une pharmacopée, ou antidotaire fort accompli. Le tout premièrement composé en latin, & mis en lumière par le Sieur Jean de Renou, puis traduit de latin en françois, & illustré [...] par Mr. Louys de Serres* comptait plus de mille pages : dédié à Philibert Sarazin, conseiller et médecin du roi, ce volume était destiné aux pharmaciens⁹. *Le Discours de la nature*, en revanche, est dédié à une femme noble qui attend (en vain) l'arrivée d'un petit héritier, Françoise de Bonne-de-Lesdiguières – fils de François de Bonne¹⁰, et épouse (en secondes noces) de Charles de Blanchefort sire de Créquy¹¹. Pour mieux plaire à cette grande dame, et à toutes ses lectrices - auxquelles il s'adresse dans son épître préliminaire -, de Serres se flatte d'épouser un style « de bas aloy et féminin ». Nous verrons qu'il indique le nom de Montaigne à plusieurs reprises dans ce tome de près de cinq cents pages, qui s'inspire souvent du langage et même de certains arguments des *Essais*, et notamment du chapitre II, 37. *Le Discours de la nature* est resté peu connu ; il ne connaît aucune réédition au XVII^e siècle, même s'il est cité dans d'autres traités de la médecine des femmes pendant un demi-siècle. Pourtant, nous proposons de démontrer qu'il constitue une source importante pour mieux cerner les enjeux de la réception des *Essais* au premier XVII^e siècle¹².

Puisque le *Discours* survient plus de trente ans après la parution des *Essais*, de Serres n'a pu ignorer certaines critiques qu'ils suscitaient. Les théologiens catholiques du premier XVII^e siècle, comme Jean-Pierre Camus, se croient obligés de fuir Montaigne pour ses idées hétérodoxes élaborées dans un style trop séduisant¹³. Mais en est-il de même pour une autre catégorie professionnelle, à savoir les hommes de l'art ? L'ironie, voire l'opprobre, que Montaigne réserve à leur égard dans certains chapitres des *Essais* ont-ils suffi à les repousser ? Dans une étude récente, Hervé Baudry estime qu'un chapitre de l'histoire de la première réception de *Essais* reste à écrire, celui qui suivrait « de près les trajectoires de

⁷ Voir A. Janier, « Les sources des "Serées" de G. Bouchet », dans *La Nouvelle française à la Renaissance*, (dir.) Lionel Sozzi, Paris, Éditions Slatkine, 1981, p. 557-86 ; et A. Janier, « Les Serées (1584-1597-1598) du libraire-imprimeur poitevin. Guillaume Bouchet (1514-1594) », doctorat d'Etat, Paris IV, 1995 (thèse inédite).

⁸ Nous préparons une édition critique de ce texte. Pour les renseignements biographiques sur Louis de Serres (c. 1588-1656), voir la notice à <https://www.huguenots-france.org/france/lyon/lyon17/ix53n0.htm> (consultée le 23 août 2021).

⁹ La première édition en 1624 paraît chez Pierre Rigaud. L'ouvrage connaît au moins deux rééditions à Lyon (en 1626 et 1637).

¹⁰ François de Bonne, seigneur de Lesdiguières et du Glaizil (1543-1626), est un des grands militaires et chefs du parti protestant de la fin du XVI^e et début du XVIII^e siècle. Il est nommé gouverneur de Grenoble (1591), conseiller d'État (1595), lieutenant général en Dauphiné (1597), puis maréchal de France (1609). Promu duc de Lesdiguières et pair de France en 1611, suite à sa conversion publique au catholicisme en 1622, il devient connétable de France et chevalier de l'ordre du Saint Esprit.

¹¹ Charles de Blanchefort (1571-1636) épouse Françoise en 1623, trois ans après le décès de sa première femme, sœur aînée de Françoise. Ce mariage lui permet de conserver le droit au titre du duc de Lesdiguières et de le transmettre ensuite à son fils aîné (né de ses premières noces). Le mariage entre Françoise et Charles est donc une affaire de famille ; cependant, cette femme de 19 ans et l'époux de plus de cinquante ans semblent avoir vécu assez mal ensemble, poursuivant chacun de son côté d'autres amitiés, ce qui explique peut-être l'absence de progéniture - même si de Serres n'y fait pas allusion !

¹² Le travail de pionnier d'Olivier Millet, *La Première Réception des Essais de Montaigne (1580-1640)*, Paris, Honoré Champion, 1995, ne cite pas le *Discours* de Louis de Serres.

¹³ Voir O. Millet, *La Première Réception des Essais*, p. 18-22, et Mathilde Bombart, « La parole et le livre. Camus orateur et auteur selon le 'Jugement des Essais de Michel de Montaigne' et la *Conférence académique* », XVII^e Siècle no 251, 2011-2, p. 279-85.

l'antimontaignisme médical »¹⁴. Dans ce but, il passe à la loupe un ouvrage quasi-oublié de 1610 : à savoir, un traité de 144 pages, intitulé *l'Excellence, utilité, nécessité et certitude de la médecine*, signé par un certain Antoine Martin. Cet ouvrage – publié à Vannes et dont les recherches de Baudry n'ont décelé qu'un seul exemplaire – a connu sans doute une circulation fort restreinte ; il témoigne, néanmoins, d'un certain courant de pensée parmi les hommes de l'art. Les remarques malveillantes de Montaigne dans le chapitre II, 37 ont dû déplaire à Martin et à bon nombre de ses confrères. Certes, l'auteur des *Essais* n'a pas cherché à les épargner, ni en avouant « Ceste antipathie, que j'ay à leur art » (II, 37, 802), ni en observant qu'ils « nous font voir qu'ils y considerent plus leur reputation, et par consequent leur profit, que l'interest de leurs patients » (II, 37, 809). Mais Baudry démontre que le véritable crime de Montaigne, aux yeux de Martin, c'est de viser plus loin que certains praticiens cupides ou cérémonieux. L'auteur des *Essais* remet en cause l'autorité même sur laquelle s'appuyait la médecine officielle, en voulant substituer au discours universalisant de la tradition aristotélo-galénique sa propre notion de l'expérience, pierre de touche fondamentale selon lui, et, qui plus est, accessible à toute personne qui privilégie l'écoute de soi¹⁵. Aussi Montaigne fait-il confiance plutôt à ses propres observations qu'aux conseils des hommes de l'art formés par les facultés de Médecine. Cependant, pour Martin, médecin conservateur, et catholique zélé - imprégné des discours de la Contre-Réforme – le scepticisme médical ne se laisse pas dissocier de la libre-pensée¹⁶. Il s'agit donc de nier toute légitimité à son adversaire, autant sur le plan des idées que sur celui de l'argumentation¹⁷. Nous constaterons que Louis de Serres - protestant, et homme cultivé qui aime citer l'histoire, la mythologie et parfois même la poésie - n'hésite pas, en revanche, à se servir des *Essais*.

La médecine et la sociabilité féminine : de Montaigne à Louis de Serres

Le traité de Martin, resté sans grand retentissement, n'a pas nui à la fortune des *Essais*, pas plus que celui de Reulin n'a porté atteinte aux *Erreurs populaires* de Joubert (ouvrage republié au moins une vingtaine de fois jusqu'en 1610)¹⁸. Il s'agit, dans les deux cas, de censures éphémères, mais qui représentent des courants de pensée sans doute plus largement répandus, car Joubert et Montaigne s'exposent à la critique puisque tous les deux choisissent de s'adresser à des femmes pour aborder des sujets délicats, voire impudiques. Cette stratégie de la communication devient chez eux un enjeu primordial. Par exemple, lorsque nous approfondissons les arguments de Montaigne dans II, 37, plusieurs constatations qui concernent les échanges entre les hommes de l'art et leurs patients se révèlent particulièrement tranchantes. D'une part, certains médecins ne daignent pas s'adresser à ceux qu'ils soignent ; et depuis l'Antiquité, ils écrivent dans une langue inintelligible au vulgaire afin que le secret médical soit réservé aux professionnels (II, 37, 808-10). D'autre part, ils refusent de reconnaître les incertitudes et les débats qui les divisent entre eux (II, 37, 810-13).

¹⁴ « Réflexion sur la notion d'expérience. Un censeur méconnu de Montaigne, le médecin Antoine Martin », dans *La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, (dir.) Violaine Giacomotto-Charra et Myriam Marrache-Gouraud, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 171-190.

¹⁵ Voir Dominique Brancher, « Médecins-Médecine » dans (dir. P. Desan) *Dictionnaire Montaigne*, p. 1193-99.

¹⁶ H. Baudry, « Réflexion sur la notion d'expérience », p. 174.

¹⁷ Cf. la riposte acerbe de Dominique Reulin à l'égard des *Erreurs populaires* (*Contredits aux erreurs populaires de L. Joubert*, Montauban, Lois Rabier, 1580). Reulin et Joubert sont tous les deux hommes de l'art, mais Reulin – catholique fervent - reproche surtout à son confrère protestant- de révéler les secrets de la médecine au grand public, en langue vulgaire, et qui plus est, d'inculquer un manque de respect envers les hommes de l'art en exposant des controverses qui devraient rester l'apanage des facultés de médecine.

¹⁸ V. Worth-Stylianou, *Les Traités d'obstétrique*, p. 193.

Comment remédier à ces maux ? Montaigne prend le choix de s'entretenir lui-même avec sa maladie, ce qui lui apprend plus sur ses crises néphrétiques que ne le ferait un homme de l'art : « J'y ay pratiqué la colique, par la liberalité des ans : leur commerce et longue conversation, ne se passent aysément sans quelque tel fruit. » (II, 37, 796). C'est à partir de ce dialogue avec sa maladie – en scrutant les signes physiques pour les soumettre à son propre jugement – qu'il annonce, en véritable épilogue au chapitre, la dédicace à Madame de Duras¹⁹. Le deuxième volume des *Essais* se clôt donc sur le ton d'une conversation, se mettant sous le signe d'une sociabilité féminine spontanée, à mille lieues du langage fruste des médecins. De fait, les écrits de Montaigne sont censés permettre à cette amie de reconnaître « ce mesme port, et ce mesme air, que vous avez veu en [ma] conversation » afin qu'elle puisse « me represent[er] à vostre mémoire, au naturel. » (II, 37, 823)

Louis de Serres a beau admirer les *Essais* : il ne nous propose aucun portrait de lui-même dans son *Discours*. Mais il puise, en revanche, dans cet art de la conversation qui permet d'entretenir une femme lettrée au sujet de la médecine. En nommant son livre un « discours », il le situe à mi-chemin entre les traités de médecine et la conversation d'un honnête homme. Il reprend, par ailleurs, des termes chers à Montaigne, car les *Essais* emploient les vocables « discours » 232 fois, « conversation(s) » 30 fois, et, le synonyme, « entretien(s) » 17 fois. De plus, « conversation(s) » et « entretien(s) » figurent surtout dans les chapitres où Montaigne s'adresse à des dames²⁰. Si de Serres emploie le terme « discours » une vingtaine de fois, nous ne relevons qu'une seule fois chez lui les mots « conversation » et « entretien ». Cependant, dans les deux cas, il s'agit de la sociabilité féminine, puisque ces vocables désignent la façon de parler de certaines femmes,²¹ et l'échange entre l'auteur et ses lectrices²². Autre point commun entre Montaigne et de Serres : les deux emploient un ton sérieux, respectueux, pour parler aux dames haut placées, faisant ainsi une distinction entre leurs dédicataires et les femmes des couches inférieures à l'égard desquelles ils témoignent – c'est surtout le cas chez Montaigne - d'un mépris ironique²³. Pour de Serres, par ailleurs, avec le réalisme d'un homme de l'art qui sert les grandes dames mais aussi les femmes les plus simples, ses conseils seront modifiés selon la condition de la femme, qu'il s'agisse des aliments²⁴, ou du mode d'exercice²⁵. En fin de compte, les deux auteurs n'ignorent pas l'importance – à l'échelle sociale pour Montaigne, dans un contexte professionnel pour de Serres – de se faire apprécier par des dédicataires soigneusement choisies.

¹⁹ Cathleen Bauschatz et Philippe Desan signalent qu'il s'agit de la seule épître, et celle-ci est « bien distincte du reste du texte dans l'édition Millanges de 1580 », « Femmes » dans (dir.) P. Desan, *Dictionnaire Montaigne*, p. 732.

²⁰ « Conversation(s) » figure dans I, 26, II, 8, et II, 37 ; « entretien(s) » dans II, 8, II, 37 (ainsi que dans III, 5 où il est question du langage employé par hommes et femmes pour parler de la sexualité).

²¹ « et les [femmes] blanches [peuvent estre] au contraire hargneuses, mal basties, et impertinentes en leur conversation particuliere ». L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 47.

²² - « à celle fin que les Dames trouvent en lisant ce livre quelque chose digne de leur entretien », *ibid.*, p. 133.

²³ Sur l'attitude (très discutée) de Montaigne envers les femmes, voir Mary McKinley, « Montaigne on women » dans (dir.) P. Desan, *The Oxford Handbook of Montaigne*, Oxford, OUP, 2016, p. 583-99. Soulignons, d'autre part, la distinction que fait Jean Balsamo entre « dames » et « femmes » : « C'est bien aux dames que Montaigne s'adresse dans son livre. Rien de moins caché que cette double relation, parler des femmes, s'adresser aux dames. ». J. Balsamo, *La Parole de Montaigne. Littérature et humanisme civil dans les Essais*, Rosenberg et Sellier, collection « Biblioteca di Studi Francesi », 2019, p. 113. Balsamo offre une appréciation du statut social de chaque dédicataire féminine, dont il juge que le « prestige éclaire par réfraction le livre de Montaigne ». (*ibid.*, p. 121).

²⁴ « Mais nous voulons premierement alleguer les plus communs et experimentez [aliments et remèdes], puis nous parlerons de ceux qui ne sont que pour les grandes et illustres Dames, lesquels sont autant chers et rares comme efficaces. » L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 475.

²⁵ « Et qu'elles prennent la promenade lente et douce pour exercice ordinaire. Ou si elles sont de la qualité requise, qu'elles se fassent porter ou en carrosse, ou en litiere, à fin de ne s'eschauffer pas d'avantage en marchant. » *ibid.*, p. 335.

La sociabilité féminine exige-t-elle, d'autre part un langage spécifique ? Montaigne se moquera dans le chapitre III, 5 des femmes qui ont les oreilles trop chastes (III, 5, 899), mais il sait néanmoins trouver un ton enjoué pour plaire à ses dédicataires. En tant qu'homme de l'art qui a choisi de traiter de la stérilité, de Serres ne peut, pour sa part, se passer de parler franchement de la conception et des rapports sexuels. Pourtant, il s'excuse de sa franchise, dès la préface, adressée « aux dames » :

Que si jettant les yeux dans ce Discours elles rencontrent en iceluy quelque periode grasement sterile, ou sterilement grasse ; qu'elles sachent qu'il est impossible, selon le dire de Celse , de traicter de la generation, impuissance, et sterilité, tant des hommes que des femmes, sans y mesler quelque mot gras qui serve de saulce à une viande si maigre, et que d'ailleurs les preceptes de la Medecine ne s'accordent pas bien en cest endroict avec telle et si austere honnesteté des paroles, qui seroit requise, et qui doit estre estroitement observée par nos Theologiens.

Après avoir cité au préalable cet auteur ancien fort respecté pour justifier sa démarche, il insiste sur la distinction entre la médecine et la théologie, en espérant devancer les critiques bien-pensants, puisque la médecine est obligée de nommer les choses comme elles sont²⁶. Or, sa façon d'aborder son sujet se divise en deux parties : la discussion théorique (« parler Problematiquement ») et l'analyse médicale, dont les remèdes éventuels (« parler Positivement »)²⁷. C'est surtout dans la seconde partie qu'il est amené à expliquer dans le détail, par exemple, les différentes malformations des organes génitaux des deux sexes, puisque celles-ci sont causes de nombreux cas de stérilité²⁸. Dans la première partie, en revanche, il propose une entrée en matière plus douce :

[cette partie] deuidera que bien que mal quelques jolies et agreables questions que j'ay forgées sur le present sujet, à fin d'engager insensiblement les Dames dans la lecture de la seconde, laquelle se trouv[era] un peu espineuse et acroamatique en son commencement²⁹.

Pour plaire à ses lectrices, dans cette première partie il évite un langage scabreux, au profit d'un style qui affiche son admiration pour les *Essais*. Dans un premier temps, nous relèverons les cas où il cite le nom de Montaigne – qu'il appelle par ailleurs « la Montaigne » ou « la Montagne » –, et dans un second temps nous approfondirons les hommages stylistiques plus discrets mais très répandus que le *Discours* rend aux *Essais*.

Un discours sur la médecine sur les traces des *Essais*

Ce sont surtout les six premiers chapitres du *Discours* qui doivent une fière chandelle aux *Essais*, c'est-à-dire dans les discussions à bâtons rompus sur la nature des femmes et des hommes et sur leurs rapports, notamment dans le contexte du mariage. Autant de sujets qui font la matière de plusieurs chapitres des *Essais*, et qui trouvent leur place également dans les recueils de Cholières ou de Bouchet. Aussi de Serres se rapproche-t-il de ces écrivains littéraires plutôt que des auteurs de grands tomes destinés aux étudiants en médecine – sauf lorsqu'il se permet d'employer parfois des manchettes pour indiquer ses sources. A deux reprises, le nom de Montaigne y paraît. Dans le chapitre II, où il examine l'idée populaire selon laquelle les belles femmes seraient plus souvent stériles que les laides, c'est le relativisme de Montaigne qui est exposé :

²⁶ Cf. la controverse autour des *Erreurs populaires* de Joubert. Voir Dominique Brancher, *Equivoques de la pudeur. Fabrique d'une passion à la Renaissance*, Genève, Droz, 2015, p. 301-328.

²⁷ L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 2.

²⁸ Ibid., chapitre IX.

²⁹ Ibid., p. 2.

Et un chacun de nous sçait qu'au jugement des hommes mesmes il y a toute autant de sortes de beauté, qu'il y a de diverses et particulieres inclinations, et climats. Car si nous la depeignons blanche, les Indiens le representent noire et basanée, aux levres grosses et enflées, au nez plat et large; les Persans, au nez aquilin; les Mexicains au front petit et estroit; les Italiens veulent qu'elle soit grosse et massive; les Espagnols, vidée et estrillée; et parmy nous encore quelques uns la demandent brune et vigoureuse, et quelques autres blanche, molle et delicate³⁰.

Cependant, la manchette est loin d'être précise: « Voyez les Essais de Michel de la Montaigne sur la diversité des beautés féminines ». Certes, de Serres se contente, en général, de notes brèves, et n'indique que rarement un lieu précis. Dans ce cas-ci, le manque de précision nous laisse croire, cependant, qu'il s'adresse à des lectrices (ou des lecteurs) qui, comme lui, connaissent bien les *Essais*, et non pas besoin de guide. De même, dans le chapitre suivant, qui s'intitule « Si les femmes qui ne font que de filles doivent être appelées stériles ? », le nom de Montaigne figure dans le texte parmi une liste d'auteurs qui ont exposé les imperfections des femmes, mais de nouveau sans autre précision³¹.

C'est le chapitre V qui est de loin le plus montaignien. Il n'est donc pas étonnant que le nom de Montaigne y paraisse à trois reprises, à commencer par la manchette qui accompagne la première phrase :

Ceux qui ont dit que les biens et les maux sont consubstantiels à nostre vie, et se partagent esgalement en icelle, comme la nuit et le jour; me semblent avoir naïvement et brievement expliqué la misere de la vie humaine, en laquelle à toute heure

L'espine suit la rose, et ceux qui sont contents
Ne le sont pas long temps.

Manchette : « Voyez Seneque, et la Montaigne sur ce sujet.³² »

Notons que le texte du *Discours* emprunte à Montaigne le mot « consubstantiel » que tout lecteur des *Essais* reconnaîtra d'emblée³³. Quant aux deux autres cas où de Serres nomme Montaigne, c'est afin de souligner la ressemblance entre ses propres idées et celles de Montaigne:

Et l'autre [doctrine] est puisée de l'ancienne doctrine des Stoïques, et confirmée par la Montaigne, disant que les enfans sont au nombre des choses qui ne sont point desirables de soy³⁴

et

Qui me fait croire que ce que dit la Montaigne des jeunes enfans est tres-veritable, à sçavoir que la monstre de leurs inclinations et si tendre en bas aage, et si obscure, et les promesses si incertaine et fausses, qu'il est mal aisé d'y établir aucun solide jugement³⁵.

Pourquoi ces trois références au cours d'un seul chapitre du *Discours* ? Est-ce parce que son sujet - « Que les femmes vraiment stériles sont en quelque façon bien-heureuses en leur malheur » - s'avère franchement inattendu, voire paradoxal dans un traité qui vise à

³⁰ Ibid., p. 46.

³¹ « Or la haine que telles gens leur portent, ne provient pas tant de leur inclination naturelle, (car qui est celui qui voulust haïr un autre soy-mesme ?) que d'une certaine mauvaise imitation, et instruction, laquelle ils ont puisée par traditive dans les escrits de ceux qui ont autres fois estalé toutes leurs imperfections sur le theatre du monde, entre lesquels nous pouvons mettre Socrate, Platon, Aristote, Diogene, la Montaigne, André Tiraqueau Jurisconsulte celebre, qui les a serieusement deschiffrées en son livre des loix du Mariage, et du droit des / [53] maris : et encore plus un certain Poëte moderne sans nom, qui nous a laissé des Sizains comme un abregé et un epitome de toutes les injures et maledictions (Maranatha) qui se peuvent excogiter à l'encontre d'icelle. » Ibid, p. 53-54.

³² Ibid., p. 119.

³³ « Je n'ay pas plus fait mon livre, que mon livre m'a fait. Livre consubstantiel à son auteur : D'une occupation propre : Membre de ma vie [...] » (II, 18, 703).

³⁴ L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 122.

³⁵ Ibid., p. 129.

remédier à la stérilité ? Certes, de Serres cherche à consoler les femmes qui n'arrivent pas à donner vie à un enfant, mais père lui-même en 1625 d'au moins deux enfants, il ne se fait pas d'illusions sur les contrariétés de la vie familiale³⁶ ! Partage-t-il également l'indifférence de Montaigne quant aux enfants qui meurent en bas âge³⁷ ? Même s'il reconnaît, en tant que médecin, la réalité de la mortalité périnatale et infantile³⁸, il semble plus compatissant devant le premier élan maternel, surtout chez celles qui auraient attendu pendant longtemps une naissance fort souhaitée. Bref, de Serres se montre capable de suivre la pensée de Montaigne jusqu'à un certain point, sans toutefois se rendre son esclave.

Cet éclectisme est évident également au niveau des emprunts linguistiques et stylistiques, qui foisonnent dans la première partie du *Discours*. Nous avons l'impression de nous retrouver en présence d'un lecteur passionné des *Essais*, qui y puise surtout des expressions et des images qui lui conviennent, et qui se laisse inspirer, plus largement, par le style familier qui attirait Camus tout en le mettant en garde. Tout lecteur de Montaigne reconnaîtra, par exemple, l'emprunt du mot « gibier » dans des phrases telles : « la sterilité est le vray gibier des femmes »³⁹, ou « cela estant plustost du gibier d'un Courtisan que d'un Medecin ».⁴⁰ Comment ne pas penser à « L'Histoire c'est mon gibier en matiere de livres » (I, 26, 150), parmi les huit occurrences du mot dans les *Essais*. De même, certaines images que nous retrouvons chez de Serres nous laissent flairer les *Essais*, comme l'allusion au cheval échappé pour dépeindre l'état d'âme d'un mari dépité de la naissance de filles successives⁴¹, ce qui fait penser à l'esprit trop oisif de Montaigne « faisant le cheval eschappé » (I, 8, 55). Par ailleurs, l'image qu'emploie Montaigne dans ce même chapitre pour comparer ses idées dérégées à une môle – « Et comme nous voyons que les femmes produisent bien toutes seules, des amas et pieces de chair informes » (I, 8, 54) – fournit une comparaison toute montaignienne à de Serres lorsqu'il est amené à parler des môles hydatiformes dans le contexte de la stérilité médicale : « toute mole (laquelle selon Galien , n'est autre chose qu'une chair oisive [...]) »⁴². Certes, Montaigne et de Serres ont pu chacun trouver la comparaison dans la même source ancienne (Galien), mais il nous semble fort probable que de Serres pensait également à cette image célèbre des *Essais*. Ou, mot plus particulier, « grotesques » (ou « crotiques »), que Montaigne n'emploie que deux fois, dans le même chapitre (I, 28), pour définir les rapports entre ses *Essais* et les *Sonnets* de La Boétie⁴³ : de nouveau, de Serres lui emprunte non seulement le mot mais le contexte même :

Or cette extravagance de jugemens est aujourd'huy si familiere, voire j'ose dire quasi comme naturelle à plusieurs tant hommes que femmes, mais encore plus à celles-cy, que je ne pense pas que les grotesques des peintres y fassent rien [...] ⁴⁴

³⁶ « que s'ils viennent en aage de consistence, soit qu'ils ayent passé par la ferule, ou non, ce ne sont que garnemens, vray maistres, ains tyrans de leurs desirs, vrays enfans perdus, et monstres de Nature, vrays aspics qui bouchent l'oreille à tout bon advertissement, et qui mordent, voire tuent à toute heure ceux qui les ont eslevez, par leur vie malheureuse et desordonnée. » Ibid., p. 128-9.

³⁷ « J'ay, de ma part le goust estrangement mousse à ces propensions, qui sont produites en nous sans l'ordonnance et entremise de nostre jugement. Comme, sur ce subject, duquel je parle, je ne puis recevoir cette passion, dequoy on embrasse les enfans à peine encore naiz, n'ayants ny mouvement en l'ame, ny forme recognoissable au corps, par où ils se puissent rendre aimables : et ne les ay pas souffert volontiers nourrir près de moy. » (II, 8, 426).

³⁸ L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 126.

³⁹ Ibid., p. 11.

⁴⁰ Ibid., p. 16.

⁴¹ « Certes il ne se faut pas estonner si la plus-part des maris à qui naissent beaucoup de filles, et point d'enfans masles, font des chevaux eschappez durant quelques jours apres l'accouchement de leurs femmes [...] ». Ibid., p. 60.

⁴² Ibid., p. 260.

⁴³ « Considérant la conduite de la besongne d'un peintre que j'ay, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroy, pour y loger un tableau élaboré de toute sa suffisance; et, le vuide tout autour, il le remplit de crotiques : qui sont peintures fantasques, n'ayans grace qu'en la varieté et estrangeté. Que sont-ce icy aussi à la verité que crotiques et corps monstrueux [...] ». (I, 28, 189).

⁴⁴ L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 121.

On pourrait presque affirmer qu'il faudrait connaître les *Essais* afin de comprendre certains chapitres du *Discours* ! Ou bien pour les apprécier en tant que lectrice « suffisante », qui lit tantôt Montaigne, tantôt un livre sur la médecine des femmes... Il serait fastidieux de dépouiller ici tous les « emprunts » éventuels aux *Essais* au niveau des mots ou des images. En revanche, nous proposons d'aller plus loin, en sondant l'influence de Montaigne sur le style du *Discours* au-delà des simples emprunts textuels. De Serres s'éloigne du style médical non pas – comme c'est le cas dans les *Erreurs populaires* de Joubert – en frôlant le scandale, mais en rédigeant un discours plutôt familier, souvent humoristique, qui ressemble à une conversation sur le vif. Les images abondent, telles la comparaison des femmes qui enchaînent des grossesses comme les « soufflets des Marechaux, c'est à dire, aussi tost vuides que pleines, aussi tost pleines que vuides »⁴⁵, ou en annonçant sa riposte à une objection de la façon suivante: « je respons, qu'il m'est aussi facile de les culbuter par raisons naturelles comme par autoritez sacrées »⁴⁶. Dans le sillage des *Essais*, de Serres s'astreint à marier l'argumentation abstraite à un langage très concret, apte à plaire à ses lectrices. Mais n'est-ce que le style des *Essais* auquel de Serres est redevable ? Y puise-t-il parfois son argumentation aussi ?

Forger « quelques jolies et agréables questions » : où s'arrêtent les ressemblances entre le *Discours* et les *Essais* ?

La formule « question-réponse » a longtemps fait ses étapes dans la médecine, surtout pour les catéchismes des bonnes réponses que doivent fournir, au jour de leur examen, les étudiants en médecine ou en chirurgie ou les sages-femmes apprenties. C'est-à-dire que chaque question devrait amener une réponse apprise par cœur, plutôt que d'entamer un vrai dialogue. De Serres a-t-il donc choisi de forger de « jolies et agréables questions » comme outil pédagogique, qui permettent de faire avaler la pilule aux lectrices à qui il s'adresse ? Ou voudrait-il suivre Montaigne jusqu'au bout en les obligeant de remettre en question, voire parfois de bouleverser les idées reçues ? Autrement dit, en tant qu'homme de l'art a-t-il voulu se libérer du carcan de la doctrine médicale ?

Dans le *Discours de la Nature*, nous constatons une distinction entre la première partie, où de Serres met sur le tapis des questions de société, et la seconde partie qui traite de la médecine proprement parlée. Bien qu'il se permette des digressions et des à-côtés un brin montaigniens tout au long de l'œuvre, il n'oublie jamais le but annoncé dans le titre de chaque chapitre, et préfère construire, au contraire, une argumentation solidement charpentée⁴⁷. Avancer sans se hâter, certes, mais il ne faut ni s'égarer, ni abuser de la patience des lectrices – crainte qui revient de façon presque obsessionnelle dans la seconde partie⁴⁸. Dans les premiers chapitres, il peut déclarer son irrésolution devant des questions controversées, comme celle que propose le titre du chapitre VI « Si les femmes steriles sont plus luxurieuses que celles qui font des enfans ». Ayant examiné les arguments des deux côtés, il adopte une position neutre, dans le but (peu courageux ?) d'éviter les foudres des

⁴⁵ Ibid., p. 258

⁴⁶ Ibid., p. 63.

⁴⁷ Par exemple, dans le chapitre II, il cite les arguments principaux de ceux qui croient que les belles femmes sont plus souvent stériles avant d'y répondre systématiquement : « Or maintenant c'est à nous à contreluiter et abattre les argumens prealleguez [...] Et premierement respondans au premier [...] Venons à leur seconde raison [...] Pour leur troisieme raison [...] La quatriesme raison qu'ils advancent [...] Finalement nous respondons à leur dernier argument ... » (ibid., p. 29-45).

⁴⁸ « Plusieurs autres autheurs alleguent encore beaucoup d'autres causes, mais nous ne les voulons pas recenser pour le present, à fin de couper court [...] » (ibid., p. 391) ; ou « de la curation et remedes desquelles nous avons amplement discoursu au chapitre precedent ; de sorte que ce seroit importunément abuser de la patience des Dames, de redire si souvent une mesme chose » (ibid., p. 401).

critiques⁴⁹. Mais nous ne sommes aucunement en présence d'un libre-penseur, attitude dangereuse évoquée en filigrane, peut-être, par le scepticisme médical de Montaigne⁵⁰. Antoine Martin a bien compris que Montaigne fait valoir plutôt l'expérience individuelle, vécue, qu'il préfère à la doctrine médicale – sclérosée, confuse, bref trop universalisante, à son avis. En bon protestant, de Serres se fie toujours, en revanche, à la bonté divine ; ne pas trancher une question de société, somme toute peu importante, est un luxe qui sied bien à la sociabilité féminine. Mais lorsqu'il s'agit de débats médicaux – sujet auquel Montaigne réserve ses remarques les plus désobligeantes – de Serres se doit de parler en tant que praticien. Parfois, il se trouve du même côté de la barrière que l'auteur des *Essais* : c'est le cas pour la discussion de la ressemblance des enfants aux pères (et aux mères), sujet annoncé dès le titre du chapitre II, 37 des *Essais*, et que de Serres reprend en traitant des femmes qui ne font que des filles⁵¹. Ceci ne l'amène pas, pourtant, à remettre en cause tout un système épistémologique.

Lecteur attentif des *Essais*, et notamment du chapitre II, 37, quel rôle de Serres accorde-t-il donc à l'expérience ? La réponse est nuancée, car si le *Discours* y laisse une place assez généreuse, il faudra néanmoins que l'autorité médicale l'accompagne. En ce qui concerne la saignée, nous retrouvons ainsi en binôme avec « l'expérience journalière » les autorités anciennes et modernes, tels Galien et Mercado⁵². Pour de Serres, il n'y a rien d'étonnant à ce que les médecins anciens et modernes se soient laissés instruire par l'expérience⁵³. Mais les patients peuvent-ils en faire autant, voire se connaissent-ils mieux – comme le prétend Montaigne – que ne le fait leur médecin ordinaire ? Selon de Serres, c'est à ce dernier que la femme doit toujours se référer ; il ne songe nullement à briser les rapports tissés en bonne et due forme entre médecins et patients ! Et bien qu'il permette à ses lectrices de voir les deux côtés de certains débats médicaux – comme le lien très disputé entre la stérilité et les « fleurs blanches », où d'ailleurs l'expérience fait de nouveau son entrée pour étayer la thèse privilégiée par de Serres⁵⁴ - il veut, avant tout, que les hommes de l'art sachent se débattre sans saper la confiance des patients :

A ces causes il faut que nous interpretations amiablement les opinions contraires des uns et des autres, à fin que la verité soit en evidence, et qu'on ne croye pas desormais que la Medecine soit une science pleine d'altercations et contradictions frivoles, et que les difficultez qui se rencontrent en icelle soyent de mesme nature que le nœud Gordien qu'Alexandre coupa avec son espée, ne le pouvant pas desnoier.⁵⁵

Est-ce là une réponse voilée aux accusations proférées par Montaigne dans II, 37⁵⁶ ?

⁴⁹ « Quant à moy, pour la decision de cette question, je suis resolu de la laisser quasi comme indecise et indefinie, et me tenir neutre et indifferent entre l'un et l'autre parti : de peur que me faisant cognoistre passionné, ou pour l'un ou pour l'autre, il ne m'en arrive autant de mal qu'il en arriva jadis à Tiresias le divin, ou qu'à Paris Alexandre, qui pour avoir adjugé la pomme d'or à la Deesse Venus, au mespris des deux autres, qui estoient en sa compagnie, il entraîna quant et foy la ruine de sa maison, de son païs, et quasi de toute l'Asie. » (Ibid., p. 141-42).

⁵⁰ Sur les liens entre les incertitudes médicales qui sont évoquées à côté du scepticisme théologique dans l'« Apologie de Raymond Sebond », voir D. Brancher, dans (dir. P. Desan) *Dictionnaire Montaigne*, p. 1195-97.

⁵¹ L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 65-68. C'est, d'ailleurs, le cas pour la femme de Montaigne, qui avait donné naissance à six filles (dont Montaigne inscrit les dates de naissance dans son Beuther).

⁵² « Car Galien, et l'experience journaliere, veulent qu'on ouvre la veine aux personnes jeunes et oppilées (si les forces y sont) encore qu'il y aye en elles peu de plentude ». L. de Serres, *Discours de la Nature*, p.314. Et « Joint que l'experience journaliere nous apprend (oultre l'autorité des plus doctes, et notamment de Mercado) que la saignée n'est pas moins utile à telles femmes pour la retention et maturité de leur fruit ». (ibid., p. 415).

⁵³ « voila pourquoy nos Autheurs, tant vieux que modernes, ont esté contraints de recourir à l'experience, comme estant la maistrisse des choses, et la plus assuree guide pour nous conduire à la vraye cognoissance [des marques des maladies] ». Ibid., p. 284.

⁵⁴ Ibid., p. 246-53.

⁵⁵ Ibid., p. 246-47.

⁵⁶ Notamment à l'égard de l'observation suivante : « Car il advient de cette faute, que leur irresolution, la foiblesse de leurs argumens, divinations et fondemens, l'aspreté de leurs contestations, pleines de haine, de jalousie, et de

Comme homme de l'art, de Serres ne manque pas de donner ses propres conseils et remèdes qu'il juge fort utiles si une femme n'arrive pas à faire un enfant aussitôt qu'elle l'aurait voulu. Dans la seconde partie du *Discours*, il emploie par ailleurs une gamme de locutions pour donner des recommandations, ou même des ordres : « nous sommes d'avis de... »⁵⁷, « je leur donne pour avis »⁵⁸, « il ne sera pas hors de propose qu'elles »⁵⁹, ou, tout simplement, « qu'elles... »⁶⁰. Nous nous souvenons que Montaigne reprochait aux médecins d'ajouter ou d'ôter toujours quelque chose aux recettes de leurs rivaux : de Serres n'aurait pas échappé à la critique dans ses chapitres XIV et XV, où il fait part de tous ses ingrédients préférés. Mais sans doute les lectrices ne lui en auraient-elles pas tenu rancune si ceux-ci accomplissaient leur but !

Je ne dis les autres....

Nous pensons avoir clairement établi l'importance des *Essais* comme source – ou parfois inspiration – du *Discours*. Sans prétendre avoir affaire à un ouvrage qui puisse rivaliser avec les *Erreurs populaires*, nous croyons que de Serres mérite d'être mieux connu en tant qu'auteur médical qui participait au courant de la sociabilité féminine. D'autre part, en approfondissant son *Discours*, nous sommes en mesure d'apprécier un nouvel élément du riche paysage de la réception des *Essais* au premier XVII^e siècle. De Serres n'a partagé ni la crainte d'un Camus de se laisser séduire par le style, ni la colère d'un Martin à l'égard de l'antimédicalisme de Montaigne. Conforté dans sa propre foi protestante, de Serres puise librement dans les *Essais* les qualités stylistiques, une certaine approche qu'il admire, mais sans aucune trace d'un scepticisme philosophique ou médical qui puisse s'avérer dangereux. S'il déploie une connaissance approfondie du chapitre II, 37, cela ne l'oblige pas, non plus, à suivre jusqu'au bout le fil de la pensée de Montaigne. Somme toute, le *Discours* témoigne d'une lecture des *Essais* beaucoup plus approfondie que l'on n'aurait soupçonnée, et qui se prête au dessein d'un homme de l'art soucieux de se faire lire par des femmes (ou faudrait-il dire par des « dames » ?) lettrées. De Serres dit Montaigne surtout afin de plaire à ses lectrices. Dommage que même cette lecture – si en fait elle s'est accomplie – n'ait pas permis à la dédicataire du *Discours* de mettre au monde un petit héritier !

Valérie Worth-Stylianou Trinity College, Oxford

considération particulière, venants à estre descouvertes à un chacun, il faut estre merueilleusement aveugle, si on ne se sent bien hazardé entre leurs mains. » (II, 37, 809).

⁵⁷ « Quant aux premiers [remèdes internes], nous sommes d'avis de leur communiquer la description d'une excellente opiate [...] ». L. de Serres, *Discours de la nature*, p. 320.

⁵⁸ « Quant à leurs exercices, je leur donne pour avis qu'elles ayent à se garder de tous ceux qui sont violens [...] ». Ibid., p. 335.

⁵⁹ « Il ne sera pas aussi hors de propos qu'elles se fassent oindre la region des reins et des lombes, avec le liniment suyvnt, qui est amiable et mediocrement refrigeratif. ». Ibid., p. 344.

⁶⁰ « Qu'elles soyent vestues à la legere, proportionnement toutesfois, et suyvnt la saison ; que leurs robes ne soyent point serrées, et estroites, à fin de n'empescher l'accroissement du ventre. Qu'elles fassent treves avec leurs marys, de cause que la guerre ne soit cause des troubles. Qu'elles evitent toute occasion de vomir et de toussir ; et si leurs moys coulent par trop (ce qui arrive le plus souvent ou par plenitude, ou par irritation d'humeurs) qu'elles appellent leurs medecins, à fin qu'ils pourvoyent selon l'occurrence. Item qu'elles fuyent toute frayeur, crainte, pleurs, fascheries, tristesses, cholere, et autres telles affections de l'ame. » Ibid., p. 413.